

UTB Chalon – Atelier éthique et société

16 janvier 2016

Exposé par Jean Paul Dailloux

« Couples d'ici, parents d'ailleurs, parcours de descendants d'immigrés » de Beate Collet et Emmanuelle Santelli, PUF 2013.

Ce livre étudie l'entrée dans la vie conjugale qui est une étape essentielle de l'accès à la vie adulte. Il s'intéresse aux enfants d'immigrés nés ou ayant grandi en France, dont les parents étaient originaires du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique sahélienne.

L'ouvrage est consécutif à deux-cents entretiens réalisés entre 2005 et 2007 et ayant fait l'objet de publications dans des colloques, avec une série de statistiques tirées d'une enquête Trajectoires et origines (INSEE-INED 2008). Il tente d'expliquer les choix conjugaux des intéressés, en rapport avec leurs différenciations sociales et culturelles, en les comparant avec ceux de la population majoritaire.

L'étude de « l'entre-soi conjugal » est une porte d'accès à l'étude plus générale du lien social et des choix de vie, les individus des groupes étudiés se libérant à des degrés divers des appartenances léguées par les générations précédentes.

Les auteurs partent de la constatation que, face aux nouvelles réalités conjugales et à l'injonction d'autonomie, les individus sont loin d'être égaux. Les mouvements migratoires mettent en contact des populations qui sont à des stades différents du processus d'individuation qui affecte toutes les sociétés du monde.

Les familles immigrées du groupe étudié restent plus attachées aux conceptions familiales statutaires. La migration exprime déjà un projet d'individuation. Mais ces familles n'ont pas les mêmes possibilités d'ascension sociale et d'échange avec la société majoritaire. Elles connaissent souvent une ségrégation urbaine qui limite les possibilités de réussite scolaire de leurs enfants. Toutefois le processus général d'émancipation des femmes et de transformation des rôles dans le couple touche aussi les familles immigrées.

Dans les sociétés occidentales, l'entrée dans la sexualité ne coïncide plus qu'exceptionnellement avec le mariage. Mais il subsiste un certain tabou à ce sujet dans les populations issues de l'immigration.

Dans les sociétés musulmanes traditionnelles, on pratique le mariage préférentiel entre cousins patrilatéraux, pour la perpétuation de la lignée. La femme passe de l'autorité de son père à celle de son mari. Les enfants d'immigrés élevés en France continuent de subir une pression de leurs parents pour privilégier le mariage endogame, la pression étant plus élevée sur les filles.

La notion d'endogamie évolue, perd son caractère familial ou strictement ethnique, pour s'élargir au projet de mariage avec une personne qui partage une culture commune. Le choix provient de moins en moins d'un arrangement familial. Les jeunes qui ont côtoyé leurs homologues venus d'un autre univers, sont face à un double système de références.

Il y a trois manières de vivre l'entre-soi familial :

- « L'entre-soi déterminé » qui se caractérise par le respect de la norme d'endogamie dont la mise en œuvre est une prérogative des parents. Les individus ont intériorisé cette contrainte. La vie à deux ne peut débuter qu'après le mariage et le jeune couple se conforme à ce qu'on attend de lui.

- « L'entre-soi négocié » : La norme d'endogamie n'est plus lignagère. Le conjoint doit seulement relever du même groupe d'appartenance culturelle et religieux. Les futurs époux se sont rencontrés librement, mais le seul but possible est le mariage.

- « L'entre-soi émancipé » où l'on s'affranchit radicalement du modèle hérité. Même si les conjoints ont les mêmes origines, ce n'est pas un élément décisif, l'attachement résultant d'affinités partagées. Le mariage perd sa place centrale, la transmission des valeurs et pratiques culturelles aux enfants est allégée.

La socialisation préconjugale :

Les familles immigrées sont plutôt citadines, logées dans le parc HLM des quartiers populaires. Le respect des enfants envers les parents est en principe une norme majeure. Les filles sont tenues de préserver leur virginité jusqu'au mariage. Les jeunes évitent d'en parler avec leurs parents. Frères et sœurs ne sont pas traités de la même manière. La distribution des tâches dans la famille est ouvertement sexuée. Le frère aîné relaie parfois le rôle de surveillance du père. Mais ces asymétries ont moins cours concernant la scolarité, car les parents souhaitent aussi que leurs filles obtiennent des diplômes pour s'insérer dans le monde professionnel.

La religion musulmane apparaît comme le substrat culturel, même si les familles ne respectent pas toutes les prescriptions comme les prières quotidiennes. Selon l'enquête, 67 % des descendants d'immigrés vivant en couple déclarent que la religion a de l'importance dans l'éducation reçue (plus pour les Marocains que pour les Algériens), contre 24 % dans la population générale. Le pourcentage est plus élevé pour les plus jeunes (18-35 ans).

Les relations familiales se manifestent par de fréquentes réunions où le conservatisme moral s'appesantit sur les enfants. L'environnement résidentiel ghettoisé favorise aussi le repli sur les valeurs culturelles d'origine. Dans un quartier plus hétérogène, il y a plus de permissivité des parents.

Le cadre résidentiel forge la perception du monde social. Le cadre scolaire redouble les effets de la ségrégation résidentielle. Les enfants fréquentent l'école primaire du quartier où ils se retrouvent entre eux. Ensuite ils poursuivent une filière professionnelle qui accentue l'effet de ghetto. S'ils arrivent à des études plus élevées, cela accroît leur aspiration au libre choix conjugal. Les jeunes peu diplômés repoussent le moment où ils vont former un couple.

Le réseau amical des jeunes est sous influence. Les restrictions relatives aux sorties concernent surtout les filles qui sont soumises à un plus grand contrôle parental que dans le groupe majoritaire. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail accentuent le malaise identitaire.

Les premières relations amoureuses sont sous l'empire d'interdits familiaux et religieux puissants. La frontière entre relations amicales et amoureuses, au début, reste dans le vague. Les jeunes cultivent le secret pour ne pas heurter leurs parents. Ils ne peuvent présenter un partenaire que dans la perspective d'un mariage. Dans les milieux populaires, ils manquent d'endroits privés pour se retirer dans l'intimité. Ils critiquent le mode d'émancipation sexuelle qui existe dans la société majoritaire, mais ils le trouvent attirant.

L'attitude des filles et des garçons n'est pas la même, face aux relations amoureuses. Et les garçons n'abordent pas toutes les filles de la même manière. Celles du même groupe ethno culturel sont fréquentées avec moins de légèreté. Les relations « pour le fun » se déroulent plutôt en dehors de ce groupe, avec des filles qui bénéficient d'une plus grande liberté. Les garçons peuvent avoir deux copines : l'une sérieuse dans le groupe le plus proche, et l'autre pour s'amuser.

Pour les filles, le cadre normatif est plus strict, par exemple on leur permet plus difficilement la possession d'un téléphone portable. Elles sont soumises à une double contrainte : répondre aux attentes des parents, et ne pas trop se différencier du comportement de leurs homologues. Dans l'enquête, les filles évoquent souvent les prescriptions religieuses interdisant les relations hors mariage, ainsi que leur dépendance à l'égard des parents.

Les lieux de rencontre ont une influence pour la sélection du conjoint selon des caractères culturels. Les lieux familiaux mettent plus facilement en contact des personnes de même origine que les lieux publics ou festifs. Les descendants d'immigrés rencontrent plus souvent leur futur conjoint dans leur milieu familial (32 %) que cela n'arrive dans la société globale (8 %). Ils sont 30% à le rencontrer dans le pays d'origine. Les solidarités amicales ou professionnelles offrent des rencontres avec des personnes de même condition sociale, plus ou moins diversifiées. Plus le lieu de rencontre est privé, plus la sélection culturelle s'est produite en amont.

Variations de l'homogamie socio ethnique :

La socialisation préconjugale a des effets sur la constitution de tel ou tel type d'entre-soi conjugal.

L'entre-soi déterminé : l'endogamie héritée

C'est la continuation des pratiques matrimoniales du pays d'origine. Le choix du conjoint est l'affaire des parents et les intérêts collectifs priment sur l'épanouissement personnel. La mère se consacre à la vie domestique et les parents sont souvent d'origine rurale. Leur condition sociale dominée provoque un repli identitaire. Ils vivent dans un quartier marqué par l'homogénéité sociale et ethnique. Les jeunes suivent des filières professionnelles courtes qui ne permettent pas une rupture avec leur quotidien. Ils connaissent plus souvent qu'ailleurs des emplois précaires ou le chômage.

Cet environnement limite les aspirations conjugales possibles. Les valeurs des parents s'imposent faute d'alternative. Les incidences du ghetto urbain dépassent les questions économiques et influent sur le mode de vie et l'univers normatif des habitants. Les filles très surveillées réalisent des tâches domestiques. Les garçons stagnent en bas des immeubles, sans sortir du contrôle exercé par leur groupe.

Les garçons, même s'ils ont eu des expériences amoureuses, reviennent ensuite à un projet matrimonial conforme aux vœux des parents. Les filles, restées vierges, passent directement au mariage. Elles peuvent subir des corrections physiques par le père ou le frère aîné, si elles sont surprises à sortir avec un garçon. Elles développent une attitude passive à l'égard de leur destin familial.

Les futurs conjoints se rencontrent surtout par relations familiales, au sein d'espaces privés. Les garçons qui ont une plus grande liberté dans leur jeunesse, reviennent ensuite au modèle hérité, mais avec une marge d'autonomie plus grande : si le choix de leurs parents ne leur convient pas, ils peuvent refuser et attendre une nouvelle présentation. Ceux qui ont un passé carcéral qui les marginalise sur le marché matrimonial en France, ont recours au mariage arrangé pour trouver une femme dans le pays d'origine.

L'entre-soi négocié : l'endogamie réinterprétée

Ce type d'entre-soi conjugal se trouve dans les familles qui ont fait le choix d'une installation à long terme en France. Les liens avec le pays d'origine ne sont pas rompus pour autant. Les pères ont une situation professionnelle stable, même si elle est au bas de l'échelle sociale. Si la mère travaille, cela transforme les relations au sein du couple parental dans un sens moins patriarcal. Cela conduit à une autonomie plus grande des filles. Même si elles participent aux tâches domestiques, elles peuvent aussi avoir d'autres activités en ville, dans un cadre amical ou sportif. La permissivité a toutefois des limites, lorsqu'il s'agit de choisir le futur conjoint.

La religion musulmane garde son importance pour conserver ses racines, mais elle est adaptée au contexte français qui relègue la pratique religieuse à la sphère privée. La norme de l'endogamie n'est plus lignagère, mais se contente de toute union avec une personne qui partage le même univers socio ethnique.

Les jeunes ont adopté l'idée dominante d'un libre choix matrimonial. Au fil des années, ils opèrent une sélection parmi les critères qui leur semblent importants pour choisir un conjoint : pays d'origine, religion, mode de vie similaire, niveau de revenus, aspirations personnelles. Certains n'envisagent la mise en couple qu'après avoir expérimenté des rencontres exogames, en fréquentant un établissement scolaire dans le centre-ville ou dans le cycle supérieur. Et ils reviennent en définitive à une relation endogame, soit parce qu'ils ont subi la discrimination des autres familles, soit pour éviter la rupture avec leurs parents.

Avec Internet, fleurissent les sites de rencontres intra-communautaires, où l'on peut trouver la bonne personne en affichant ses préférences. Les rencontres peuvent aussi avoir lieu lors de vacances dans le pays d'origine, sans être organisées par les parents.

L'entre-soi émancipé : l'endogamie réfutée

Dans ce groupe, il y a un déni des valeurs culturelles traditionnelles. Les jeunes hommes obtiennent plus facilement de quitter le logement parental avant d'être mariés. Les filles ne peuvent le faire qu'au motif d'études supérieures ou d'une carrière professionnelle, ou en allant vivre chez une sœur aînée déjà mariée.

Le décès du père ou l'affaiblissement de son autorité par la maladie, nuisent à la perpétuation de la norme conjugale, ainsi que la séparation des parents. Lorsqu'ils ont quitté leur pays pour raisons politiques, les parents peuvent développer une attitude distante par rapport à leur culture d'origine, ce qui favorise la transmission aux enfants de pratiques plus individualistes.

Parfois les parents sont exigeants sur la réussite scolaire, mais tolérants sur les sorties dans un climat de confiance, y compris pour les filles. C'est le cas lorsque les parents ont des diplômes, ou un emploi plus qualifié et si les mères ont une activité salariée, ce qui facilite les liens avec des personnes d'autres origines.

Le cadre résidentiel qui permet des rencontres mixtes, c'est le centre-ville où l'on peut avoir une stratégie de « vivre avec les Français ». On incite les enfants à aller chez leurs copains ou à les recevoir, à faire des activités avec eux. L'école favorise la formation d'un réseau relationnel plus mixte, surtout au niveau supérieur. Pour les filles, les études supérieures justifient un logement autonome. Pour les garçons, vivre dans un espace résidentiel mixte évite le phénomène des bandes. S'il y a un affaiblissement des prescriptions matrimoniales, elles ne disparaissent pas entièrement. S'afficher avec un partenaire du groupe majoritaire ne va pas de soi.

Le lieu de travail est propice aux rencontres, ainsi que le cercle amical. L'idée d'accéder à une vie de couple plus égalitaire est motivante pour les filles. Mais il faut affirmer son choix face aux résistances parentales. Certains n'y parviennent pas et leur relation reste cachée. La cohabitation en couple suppose l'éloignement du domicile parental. Certaines jeunes femmes doivent mener une double vie, ou se résoudre à la rupture avec leur famille.

Le couple en marche :

La décision de former un couple se concrétise ensuite dans la durée, qu'elle soit officialisée ou non par un mariage religieux, par un mariage civil ou par un PACS. Ce couple reste influencé par l'héritage familial et culturel de chacun. Peut-on observer des spécificités pour les descendants d'immigrés ?

Le mariage est ici une valeur plus sûre que dans la population majoritaire où il s'affaiblit. L'amour comme condition de l'engagement conjugal est largement partagé et cette population l'intègre dans son univers de références. Le respect de l'institution du mariage reste grand, il en va de la pérennité du groupe et de ses valeurs culturelles. Les descendants d'immigrés attendent en général que le mariage ait lieu pour débiter la cohabitation conjugale (à 64 % contre 13 % pour la population globale). Seuls 17 % vivent en couple non marié. Ils demeurent dans le logement parental jusqu'à la mise en couple et combinent mariage civil et mariage religieux dans 62 % des cas.

L'endogamie reste importante, mais avec des contours variables, pas seulement familiale ou villageoise. Les parents exigent que le conjoint soit issu d'une famille respectable et qu'il dispose d'une qualification assurant un emploi, condition de réussite sociale. Pour la femme, c'est son sérieux qui est valorisé et ses capacités domestiques et maternelles.

La transgression de la virginité des filles est considérée comme une faute grave, entraînant une forte culpabilité. Leur valeur sur le marché matrimonial dépend du respect de cette prescription. Certaines ont recours à une réparation de l'hymen pratiquée par quelques gynécologues. Cette norme reste forte dans la jeune génération, surtout là où l'Islam se radicalise.

Dans la conception traditionnelle, le mariage se négocie entre les parents respectifs. La pratique de la demande en mariage au père subsiste. Quand les conjoints se sont librement choisis, ils doivent demander l'autorisation du père. Les fiançailles obsolètes dans la population majoritaire,

connaissent ici un renouveau. Les rituels empruntent à la fois aux traditions du pays d'origine et à celles de la société française.

Etre amoureux est une condition préalable à la formation du couple. Les parents l'acceptent, à condition que les formes institutionnelles soient respectées. Les rôles sexués sont moins figés et la gestion du quotidien est devenue négociable. La répartition du pouvoir dans le couple est tributaire de la vie professionnelle de chacun. Se choisir entre semblables est censé garantir l'entente conjugale.

Les parents souhaitent la réussite scolaire de leurs enfants, sans distinction entre leurs fils et leurs filles. Ces dernières sont plus nombreuses à obtenir leur bac (22 %) que les garçons (15%). Les couples formés par des descendants d'immigrés ont majoritairement des niveaux d'études équivalents. Les femmes descendantes d'immigrés occupent un emploi à hauteur de 61 % (groupe global : 80 %). Pour celles vivant en couple, le pourcentage est de 58 % (groupe global : 82 %). La situation pour les hommes en couple est de 85 % (contre 60 % hors couple).

Pour les femmes, l'activité professionnelle accroît leur indépendance financière. Elles utilisent la contraception dans la même proportion (66 %) que les autres (68 %). Le premier enfant naît dans les deux ans de la mise en couple (à 56 % contre 32 % dans le groupe global). Au fur et à mesure des enfants, la femme se recentre sur la sphère familiale.

Sur l'affirmation identitaire de la religion, on note que 75 % des descendants d'immigrés déclarent avoir une religion (contre 46 % dans le groupe témoin) et que parmi ceux-ci, 77 % accordent de l'importance à la religion (contre 21 % dans le groupe témoin). Les jeunes de 18 à 35 ans y accordent encore plus d'importance (80 %). L'appartenance religieuse se vit comme une inscription identitaire. Mais les réponses sont contrastées sur la prière quotidienne (18 %) et sur le respect des interdits alimentaires (84 %).

Dans les couples de descendants d'immigrés, la langue parlée avec le conjoint est le français à 80 %. Les transmissions culturelles aux enfants sont sélectives, il y a un tri entre ce qu'on veut transmettre ou non. C'est le cas pour le choix du prénom. Un tri subtil est opéré entre les prénoms qui se rattachent à la culture d'origine et les prénoms cosmopolites. On choisit parfois un prénom passe-partout pour éviter de porter préjudice à l'enfant. La circoncision des garçons les inscrit dans une communauté d'appartenance et ne pas la pratiquer peut être interprété comme un déni culturel. On a le souci de faire rencontrer aux enfants les membres de la famille restés au pays d'origine, à l'occasion d'un voyage, pour leur faire comprendre leur passé.

Le souci de transmettre aux enfants la culture minoritaire est contrebalancé par celui de ne pas nuire à leur acculturation dans la société française. Ils intériorisent les manières de faire et les valeurs dominantes et ils tentent de concilier les deux, en mettant en avant les valeurs communes : respect de la famille, de l'effort, de l'honnêteté. Ils espèrent un traitement égalitaire pour leurs enfants, au risque d'une déperdition partielle de l'acquis culturel.

La culture transmise aux enfants par un couple mixte, est souvent celle de l'homme. Les affiliations identitaires sont maintenues en apparence, mais à regarder de plus près des changements s'opèrent inéluctablement.

Variations sur l'entre-soi conjugal :

L'entre-soi déterminé : une conception conjugale statutaire

Même présentés l'un à l'autre par des intermédiaires, les jeunes mariés sont tributaires de l'idéologie dominante de l'amour. Mais l'appartenance à un même lignage, ou au moins les liens entre les familles, importent plus que leur situation sociale.

Le mariage arrangé prend sa signification dans le respect des traditions. C'est la famille qui présente la demande en mariage. Celle du mari finance les frais de la cérémonie et les cadeaux faits à la future épouse. La belle-famille finance l'installation du jeune couple. La mariée apporte un trousseau pour l'équipement du logement.

Le mariage civil est nécessaire. Quand le conjoint vient de l'étranger, cette formalité permettra d'autoriser ou de régulariser son immigration. Les parents peuvent organiser la rencontre

avec plusieurs candidates dans le village d'origine. On cherche pour le garçon une « bonne épouse », c'est-à-dire une femme tranquille. Il y a une distinction classique entre les femmes avec lesquelles on s'amuse et celles qu'on épouse. Celles qui ont été élevées dans le pays d'origine seraient plus dociles.

Les hommes qui ont subi un échec amoureux avec une femme du groupe majoritaire, ont ainsi une deuxième chance. Le mariage arrangé est aussi une chance pour les femmes qui prennent de l'âge sans avoir trouvé un conjoint.

Les jeunes femmes qui rejettent les propositions des parents s'exposent à une confrontation qui peut déboucher sur le mariage forcé. Cette réalité semble en recul, mais elle concernerait encore 1 % des femmes qui cèdent sous la pression de la violence physique ou psychique.

Dans le couple statutaire, il n'y a pas de remise en cause du modèle conjugal transmis par les parents. En principe, la femme reste au foyer. Mais parfois, le besoin d'un apport financier la conduit à des emplois non qualifiés. La question de la réussite sociale concerne surtout l'homme. La femme est souvent plus jeune que son mari et son niveau d'études est plus faible. L'homme prend les décisions en dernière instance, la femme s'efforçant seulement de l'influencer. La sphère familiale est ressentie comme un havre culturel à l'abri de la société environnante perçue comme hostile.

Le désir de transmission des valeurs aux enfants va de soi. Les parents misent sur un cadre éducatif strict et autoritaire, particulièrement pour les filles : limiter les sorties, ne pas regarder certaines émissions à la télévision. La pratique religieuse justifie l'ordre moral familial, avec des prescriptions spécifiques : viande halal, jeûne, célébration des fêtes musulmanes. Dans ce type de famille, les prénoms maghrébins restent à l'honneur, mais on se préoccupe qu'ils restent prononçables en français, pour éviter la stigmatisation des enfants.

Le lien avec le pays d'origine reste intense si les grands-parents y résident. On y séjourne pour les vacances. La pratique de la langue d'origine est une composante de l'identité conservée. Les parents sont sans doute conscients de la marginalité de leurs choix culturels dans la société française. Mais ils n'infléchissent pas leurs méthodes éducatives qui laissent peu de place au dialogue.

L'entre-soi négocié : une conception conjugale relationnelle

Dans ce type de famille, le libre choix du conjoint est admis. L'univers normatif du mariage est respecté, mais réinterprété.

L'endogamie reste fréquente, mais elle s'entend au sens large, non au niveau du lignage, mais par la seule référence à une religion commune. On a partagé une communauté d'expériences comme enfants de l'immigration, issus le plus souvent du même milieu social. Les parents acceptent de ne plus être les initiateurs du mariage. On cherche à perpétuer le groupe, en tolérant une réactualisation des valeurs culturelles.

Le sentiment amoureux paraît indispensable à la formation du couple. La période préconjugale a respecté en apparence certaines étapes. La fille doit rester vierge jusqu'au mariage, mais s'il y a un accroc, le mariage se déroule de toute façon peu après. Les règles traditionnelles ont acquis plutôt une valeur intime qu'une valeur sociale.

Le futur couple se fréquente dans la journée, mais le soir chacun rentre chez ses parents. La mère a servi d'intermédiaire auprès du père, mais la demande en mariage garde un caractère cérémonial, même si les parents sont placés devant le fait accompli. Cette demande officialise la relation et autorise les jeunes à se fréquenter, tout en restant sous surveillance, plus que dans le groupe majoritaire. Il n'est pas question de dormir chez l'autre, ni de partir en week-end ensemble. Le délai prévu pour le mariage est assez court.

On adopte des rites matrimoniaux composites, civils et religieux. Le mariage civil débute la vie conjugale. A la mairie, on adopte les rites majoritaires : robe blanche, alliances, parade dans le centre-ville. Les invités à la fête sont nombreux. La mariée se change pour revêtir un costume traditionnel et on célèbre la cérémonie du henné. La ségrégation des hommes et des femmes pour la fête devient rare. La mise en commun des rites entre les deux familles est négociée, parfois avec des

tensions. Les frais de la fête ne sont plus à la charge exclusive des parents du mari, les jeunes époux y contribuent aussi, ce qui rompt avec la conception traditionnelle du mariage.

Le concept de « mariage halal » signifie : ce qui est autorisé. Dans le contexte post-migratoire, on ne veut plus du mariage arrangé traditionnel, mais on ne veut pas non plus d'une trop grande émancipation sexuelle avant le mariage « comme les français ». Une synthèse subtile est à réaliser entre les exigences du milieu familial et une interprétation plus individualiste des normes.

Sous couvert d'être « halal », le mariage qui répond à certaines prescriptions permet aussi des réaménagements. Même homogames, ces couples rassemblent des conjoints ayant un niveau d'étude équivalent. L'activité professionnelle de l'épouse est considérée comme légitime. Les femmes qui ont grandi ensemble sont mieux armées que celles arrivant du village d'origine pour rejoindre un immigré.

La pratique de retarder l'arrivée du premier enfant constitue un test d'évolution. La maîtrise de la fécondité se réalise à l'initiative des femmes qui parviennent à convaincre leur conjoint. Dans la vie quotidienne, les femmes gardent l'essentiel des tâches domestiques et éducatives, avec une aide variable de leur conjoint. La nécessité d'une répartition peut s'imposer pour des raisons pratiques, et elle est négociée dans le couple.

L'entente se fonde sur la communication et la volonté de trouver un accord, en se rapprochant des modes de fonctionnement de la société majoritaire. L'attachement à la culture d'origine est identitaire, mais elle ne se traduit guère dans l'usage de la langue, ni dans une pratique religieuse quotidienne. Reste l'habitude du Ramadan et des interdits alimentaires. On ne comprend pas l'acharnement médiatique ou législatif pour les disqualifier. Des retrouvailles familiales peuvent raviver des éléments de pratique. Lorsque l'épouse est française non immigrée, l'inscription identitaire dans la réalité quotidienne est plus faible, même s'il y a eu une conversion pour être acceptée par les parents du mari.

La transmission aux enfants d'éléments culturels est sélective. On distingue deux attitudes : enseigner les rudiments de la religion musulmane à l'enfant, pour qu'il puisse choisir plus tard ; ou transmettre la culture dans la vie quotidienne, en acceptant à l'avance que l'enfant puisse faire un choix différent arrivé à l'âge adulte. La préoccupation se manifeste que les principes de vie inculqués soient conciliables avec la culture majoritaire. Les auteurs reviennent sur les exemples de la circoncision, de la langue, du choix du prénom.

L'entre-soi émancipé : une conception conjugale affinitaire

Les couples de ce type se situent dans la rupture. Ils refusent aux parents le droit de s'immiscer dans le domaine conjugal qu'ils estiment personnel. La réaction de certains parents peut être négative, voire violente, car ils se sentent offensés et ils préfèrent rompre avec leur enfant. Ils refusent de faire la connaissance du conjoint et d'assister au mariage et ils expulsent l'intéressé du logement familial.

Pour ces jeunes couples, le sentiment amoureux structure leur projet de vie, leur attachement réciproque est plus fort que les convenances sociales. Ils débutent leur relation en cohabitant et peuvent refuser toute institutionnalisation. Parfois ils passent par une cérémonie religieuse pour apaiser les relations avec les parents. Ou bien le couple peut s'engager en privé, en prêtant serment sur le Coran. Même s'ils ont la même origine, cet élément n'a pas guidé leur choix.

L'objectif d'autonomie par rapport à la famille, est plus difficile à atteindre pour les filles, car ce qui peut être toléré pour l'homme est condamné pour elles. Les femmes sont amenées à dissimuler leurs relations conjugales avec un français non musulman. Celles qui vivent en couple mixte font l'objet d'un ostracisme familial. Et il faut un motif d'études ou professionnel pour quitter le logement parental. Les hommes vivent plus facilement une décohabitation progressive avec les parents.

Ces couples de l'entre-soi émancipé se distinguent par une plus forte individualisation à l'égard du groupe familial. A cet égard, ils se rapprochent du groupe majoritaire pour le mode de vie, y compris pour la recomposition de couples successifs.

La remise en cause de l'attribution de rôles sexués dans ces couples, traduit le respect que chaque conjoint accorde à l'investissement professionnel de l'autre, surtout si la femme est diplômée. La relation se veut égalitaire et implique le partage des tâches domestiques et éducatives. Certaines tâches peuvent être externalisées auprès d'aides ménagères ou de gardes d'enfants. On cherche à dépasser la différence culturelle par le dialogue.

Ces couples, en rupture avec leur milieu culturel, se déclarent non pratiquants ou non croyants. Ils ont des engagements amicaux, politiques ou associatifs. Ils maintiennent des liens sélectifs avec certains membres de leur famille, en privilégiant un réseau d'entraide avec des jeunes couples qui ont fait les mêmes choix. La religion héritée n'est plus perçue que par le maintien de quelques rites festifs. Même si on ne va pas jusqu'à fêter activement Noël, on offre des cadeaux aux enfants pour qu'ils ne ressentent pas la différence avec les autres. On exprime le souhait que les enfants prennent des apports des deux côtés.

Pour les interdits alimentaires, on distingue plusieurs options. Le couple peut les respecter en privé, en laissant faire les enfants comme ils veulent dans l'espace public. Les tensions se cristallisent parfois autour de la consommation de porc et il faut chercher des compromis. Il arrive que les femmes aient plus de mal d'aller jusqu'au bout de la rupture avec leur culture d'origine.

La question de la circoncision des garçons peut aussi mettre les couples mixtes à rude épreuve. Le consensus peut être trouvé en invoquant l'argument hygiéniste. Le choix d'un prénom à consonance cosmopolite n'a pas la même signification suivant le sexe de l'enfant. Les pères français refusent en général un prénom arabe pour leur fils, alors qu'ils l'acceptent pour une fille. Les pères issus de l'immigration attachent plus d'importance au prénom du premier né, qu'à celui des enfants suivants.

Conclusion générale

Dans cette étude, la place de l'endogamie s'est révélée centrale. La socialisation préconjugale définit les conditions de vie qui influencent le choix conjugal. L'éducation fondée sur les valeurs religieuses musulmanes, même sans pratique religieuse importante dans la famille, entretient la distinction entre filles et garçons pour définir la règle morale applicable. Ce phénomène est d'autant plus accentué qu'on se trouve dans un quartier où règne la discrimination.

L'emprise de l'héritage familial laisse des traces, mais une fois en couple, les jeunes adultes développent des pratiques similaires à celles du plus grand nombre. Il y a un décalage entre les pratiques culturelles qu'ils ont reçues et celles qu'ils vont transmettre à leurs enfants.

Si le clivage des sexes perdure, c'est en raison de l'éducation différenciée entre les filles et les garçons. Même si la pression familiale se fait plus discrète, les jeunes ont intériorisé les attentes familiales et certaines femmes restent tributaires des attributions traditionnelles qu'on leur a inculquées. Même dans les couples plus émancipés, elles continuent à subir la pression familiale après leur mariage.

Par rapport à la dynamique d'émancipation des femmes qui s'impose depuis les années 1960, certains groupes restent en marge. Dans le contexte post-migratoire, les parents restent crispés sur leurs anciens schémas. Mais leurs enfants sont influencés par le mouvement d'individualisation, et cela relève de leur choix personnel.

Même chez les jeunes adultes engagés dans le fondamentalisme religieux, cette interprétation plus littérale et rigoriste de l'islam, les auteurs considèrent qu'il s'agit un choix individuel leur permettant de se distinguer par rapport à leurs pairs, élevés dans les mêmes conditions, mais qui font d'autres choix. Selon François de Singly : « Ce sont les incertitudes et les fragilités générées par les tendances individualisatrices qui poussent certains à se mettre sous la protection de formes désindividualisatrices ».

Mon observation personnelle sur ce dernier point est la suivante. Il faut remarquer que le livre est publié en 2013, d'après une enquête pratiquée plusieurs années auparavant, à une époque où cette question du fondamentalisme religieux était ressentie de manière moins aigue qu'aujourd'hui. L'interprétation selon laquelle cette option pour le fondamentalisme n'est qu'un choix personnel parmi d'autres, pour faire valoir son originalité à l'égard de la bande de jeunes qu'on côtoie, me semble un peu légère. Abandonner sa liberté et nier celle d'autrui, parce que l'affaiblissement des institutions vous fragilise ? Peut-être, mais ce processus demanderait à être mieux explicité.